INSTITUT NATIONAL DES AFFAIRES STRATÉGIQUES

Observatoire des Ressources Stratégiques

Eau et environnement

Septembre 2026 - N°3

Synthèse de l'Observatoire des Ressources Stratégique

L'été 2026 s'inscrit dans un contexte marqué par des canicules, une sécheresse étendue et des tensions accrues sur la ressource en eau, rappelant l'urgence de renforcer l'adaptation des territoires face à l'intensification des aléas climatiques.

Dans cette perspective, le PNACC 3 fixe un cadre d'action pour anticiper et accompagner les évolutions climatiques à venir. En parallèle, le Plan Eau vise une réduction de 10 % des prélèvements d'eau d'ici 2030, par rapport à la période 2018-2020. Avec une baisse de 6,9 % entre 2020 et 2023, la dynamique est engagée, mais doit encore s'accélérer pour atteindre la trajectoire fixée.

Sur le plan réglementaire, la révision de la directive-cadre sur l'eau durcit les normes relatives aux polluants émergents (PFAS, microplastiques). Cette mise en conformité impose des investissements massifs aux collectivités et relance le débat législatif sur le principe pollueur-payeur.

En Bourse, cette dynamique crée une forte polarisation. Les équipementiers et les spécialistes technologiques voient leur valorisation s'envoler, tandis que les opérateurs traditionnels sont lourdement pénalisés par leurs obligations d'investissement.

CONTRIBUTEURS



Martin de VIRY
Président de L'ORS



Sadatte ADAM
Analyste
Commission Énergie et Environnement (CEE)

INAS
INSTITUT NATIONAL DES AFFAIRES STRATÉGIQUES

Sommaire

ACTUALITÉS EAU ET ENVIRONNEMENT

- Le Plan Eau et la PNACC 3 p.4
- Analyse des prix p.5
- Événements climatiques extrêmes p.6
- Souveraineté et chaîne de valeur p.7
- Leviers d'action p.8

ACTUALITÉS FINANCIÈRES

- Performance et dynamique du secteur p.9
- Fusions et acquisitions p.10
- Investissements p.11

ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES

- Politique nationale p.12
- Politique européenne p.13

DATES CLÉS & ÉVÈNEMENTS

- Dates clés p.14
- Évènements à venir p.15

ACTUALITÉS EAU ET ENVIRONNEMENT
Le Plan Eau et le PNACC 3

Le plan eau, 3 ans après

Après trois ans, **77% des mesures** du Plan eau sont concrètement mises en œuvre, portées par une mobilisation financière publique via les agences de l'eau. Ces investissements, consolidés par la loi de finances, permettent d'accompagner les acteurs locaux dans des projets tels que la modernisation des réseaux d'eau potable et le déploiement de solutions de réutilisation des eaux non conventionnelles. Le plan maintient l'objectif ambitieux d'une **réduction de 10% des prélèvements d'eau d'ici 2030** par rapport à la période 2018-2020. À ce jour, une baisse globale des prélèvements est constatée : elle s'établit à **6,9%** à l'échelle nationale entre 2020 et 2023, soulignant un **besoin d'accélération** pour atteindre la trajectoire visée. Près de 1,39 milliard d'euros ont déjà été dépensés par les agences de l'eau pour soutenir ces mesures, et les moyens ont été rehaussés pour atteindre **435 millions d'euros supplémentaires par an** en moyenne afin de couvrir les besoins de financement à venir. Des avancées significatives sont malgré tout notables, notamment dans la résorption des fuites les plus critiques, des défis persistent : la trajectoire de réduction des prélèvements doit s'intensifier pour répondre aux tensions croissantes sur la ressource : optimisation des processus industriels, déploiement de solutions de stockage, recyclage des eaux usées et généralisation de pratiques agricoles et domestiques plus économes.

Source : Dossier de presse - Avril 2026, Plan Eau, Un An Après

Le PNACC 3

Le troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3) publié en mars 2025 vise à adapter la France aux effets du changement climatique en s'appuyant sur la Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC), qui retient pour la France hexagonale une trajectoire de réchauffement de **+2 °C en 2030**, **+2,7 °C en 2050** et **+4 °C en 2100**. Structuré autour de cinq axes stratégiques et de 52 mesures, il prévoit plus de 200 actions concrètes à court, moyen et long termes. Le plan s'appuie sur les **principaux risques climatiques** identifiés par le GIEC pour l'Europe tout en intégrant des **enjeux spécifiques au territoire français**. Un premier bilan publié en février 2026 indique que plus de 80 % des actions prévues dès la première année de mise en œuvre ont été lancées.

Sources : Ministère de la Transition écologique, PNACC 3, mars 2025 ; Point d'avancement du PNACC 3, février 2026

ACTUALITÉS EAU ET ENVIRONNEMENT

Analyse des prix

Tarification de l'eau, une hausse de 30 % en quinze ans

Au 1er janvier 2024, **le prix moyen de l'eau en France s'établit à 4,69 € TTC/m³**, dont **2,32 € pour l'eau potable** et **2,37 € pour l'assainissement collectif**. Calculé sur la base d'une consommation annuelle de référence de 120 m³, **ce tarif a augmenté d'environ 30 % depuis 2009**.
Les écarts de tarifs des services d'eau potable et d'assainissement entre les départements reflètent notamment les caractéristiques locales des services. En 2024, plusieurs départements affichent des tarifs moyens supérieurs à la moyenne nationale de 4,69 €/m³, parmi lesquels les Côtes-d'Armor (6,26 €/m³), la Dordogne (5,97 €/m³) et le Gers (5,15 €/m³).

À l'échelle européenne, les dernières données comparatives harmonisées disponibles proviennent du Baromètre NUS Consulting publié en 2017. Selon cette étude, le prix moyen des services d'eau et d'assainissement en France, qui s'établissait à 3,56 €/m³, était inférieur de 11 % à la moyenne observée dans les dix pays européens étudiés.

Sources : SISPEA, Prix moyen global de l'eau au 1er janvier 2024 (OFB, mise à jour du 11 juillet 2025) ; SISPEA/OFB, Prix de l'eau potable et de l'assainissement collectif en France ; NUS Consulting, 11e Baromètre européen des prix de l'eau et de l'assainissement, 2017

Prix du CO_2

Au 22 juin 2026, **le prix du quota carbone sur le marché européen (EU ETS)** s'établit à environ **80,58 €/tonne**. Ce niveau résulte d'une tension délibérée sur l'offre, la Commission européenne ayant réduit le volume de quotas disponibles de 8 % pour l'année en cours. Cette raréfaction programmée, couplée à la fin progressive des allocations gratuites pour l'industrie lourde, soutient fermement les cours malgré un récent ralentissement de la demande énergétique.

Source : Trading Economics, EU Carbon Permits, 2026 ; Commission européenne, Rapport annuel sur le marché du carbone, 2026 ; IFP Énergies nouvelles, Décryptage du marché carbone européen, 2026

ACTUALITÉS EAU ET ENVIRONNEMENT
Événements climatiques extrêmes

Été 2026 : records de chaleur, sécheresse généralisée et tensions sur la ressource en eau

Une canicule précoce et d'une intensité exceptionnelle a touché la France du 17 au 30 juin 2026. Les 24 et 25 juin 2026, l'indicateur thermique national a atteint pour la première fois **30 °C en moyenne sur 24 heures**, établissant les **journées les plus chaudes jamais enregistrées en France**, tous mois confondus, depuis le début du suivi de cet indicateur. Au total, **72 départements** ont été placés en **vigilance rouge canicule**, un niveau inédit depuis la création de ce dispositif en 2004.

À la fin du mois de juin, **la sécheresse concernait l'ensemble du territoire métropolitain et la Corse**, accentuant le **risque de feux de végétation et de forêt**. Une deuxième vague de chaleur survenue au début du mois de juillet s'est inscrite dans un contexte de sécheresse déjà largement installée.

Au 10 août 2026, **92 départements** étaient concernés par des **restrictions des usages de l'eau** au-delà du niveau de vigilance, dont **67** placés au niveau de crise.

L'été 2026 devient l'été le plus chaud depuis 1900 avec une température moyenne sur 24h de 24,0 °C (+3,6 °C) devant les étés 2003 (+2,7 °C) et 2022 (+2,3 °C).

Sources : Météo-France, Bilan climatique de l'été 2026 ; Eaufrance (service public d'information sur l'eau), Bulletin national de situation hydrologique d'août 2026

Des incendies majeurs en France et en Europe

L'été 2026 a été marqué par plusieurs incendies de grande ampleur sur le territoire français. **En Gironde et dans les Landes**, les feux de Saumos et de Biscarrosse ont parcouru au total **environ 43 400 hectares**, tandis que les évacuations liées aux incendies ont concerné **plus de 250 000 personnes**.

D'autres territoires ont également été touchés, notamment **les Pyrénées-Orientales**, où l'incendie de Trévillach a parcouru près de 4 900 hectares, ainsi que le **massif de Fontainebleau** et la **Corse**.

À l'échelle européenne, **l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Italie** ont également connu des incendies majeurs au cours de l'été.

Sources : Ministère de la Transition écologique, bilan des incendies en Gironde et dans les Landes, août 2026 ; Préfectures des Pyrénées-Orientales et de Seine-et-Marne, bilans des incendies de Trévillach et du massif de Fontainebleau, juillet-août 2026 ; Commission européenne - JRC/Copernicus, EFFIS, Current wildfire situation in Europe, septembre 2026

ACTUALITÉS EAU ET ENVIRONNEMENT

Souveraineté et chaîne de valeur

Réutilisation des eaux usées traitées (REUT)

La réutilisation des eaux usées traitées (REUT) représente **moins de 1 %** du volume total des eaux traitées en France. Le portail national de l'assainissement collectif recense, à la date de mise à jour du 31 mars 2026, **119 stations de traitement des eaux usées (STEU) autorisées et en service** dans le cadre de la REUT, **21 STEU autorisées** et **25 STEU en cours d'instruction**. Ces données rendent compte de l'état d'avancement de la filière, qui s'inscrit dans une dynamique de déploiement progressif.

Sources : Ministère de la Transition écologique, Portail national de l'assainissement collectif - Observatoire de la REUT (carte des STEU), mars 2026 ; SISPEA, Réutilisation des eaux usées traitées (REUT), mise à jour du 13 juin 2025

Sécurisation de la biomasse

La biomasse solide constitue une ressource stratégique pour la souveraineté énergétique, avec un potentiel domestique estimé à **150 TWh par an d'ici 2050**. Sa conversion offre une alternative au gaz naturel importé et permet une réduction des émissions industrielles directes de 30% à 50%. Toutefois, le déploiement de cette filière repose sur la **sécurisation critique des gisements**. Le marché domestique est sous tension, marqué par une **hausse des coûts d'approvisionnement de 15% à 20%** sur les trois dernières années.

Sources : ADEME, Étude sur le potentiel de la biomasse solide en France à l'horizon 2050. Agence Internationale de l'Énergie (IEA), Techno-economic analysis of biomass pyrolysis for industrial applications. SDES, Bilan de l'énergie 2024 et chiffres clés des énergies renouvelables 2025

L'intelligence artificielle : une pression croissante sur les ressources en eau

Selon une étude de GWI et Xylem (2026), la demande en eau associée à la chaîne de valeur mondiale de l'intelligence artificielle pourrait progresser de **129 % d'ici 2050**, soit près de 30 000 milliards de litres par an. La majorité de cette hausse serait imputable à la production d'électricité (54 %) et à la fabrication des semi-conducteurs (42 %), tandis que **l'expansion des centres de données représenterait 4 % des besoins supplémentaires en eau**.

Source : GWI & Xylem, Watering the new economy, Managing the impacts of the AI revolution, 2026

ACTUALITÉS EAU ET ENVIRONNEMENT
Leviers d'action

Renforcement des financements dédiés au secteur de l'eau

L'enveloppe des AquaPrêts est portée de 4 à **6 milliards d'euros d'ici 2028**, avec 15 millions d'euros supplémentaires dédiés à l'ingénierie pour accompagner les projets des collectivités dans le secteur de l'eau.

Source : Ministère de la Transition écologique, communiqué de presse du 21 juillet 2026

Accompagnement des entreprises face aux enjeux de l'eau

Le MEDEF publie son second guide pratique sur l'eau à destination des entreprises, présentant la sobriété, l'optimisation des procédés, la réutilisation de l'eau et la participation à la gouvernance territoriale parmi les leviers d'action pour renforcer la résilience des entreprises et des territoires.

Source : MEDEF, Eau : un guide pour comprendre, agir et influer, juillet 2026

Sécheresse : renforcement du cadre de gestion des usages de l'eau

Amendé en juillet 2026, **le guide de mise en œuvre des mesures de restriction des usages de l'eau en période de sécheresse** précise le cadre de mise en œuvre des restrictions selon quatre niveaux : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise. Il contribue à harmoniser et à adapter les mesures de restriction aux situations locales, avec des mesures pouvant notamment concerner certains usages industriels.

Source : Ministère de la Transition écologique, Guide de mise en œuvre des mesures de restriction des usages de l'eau en période de sécheresse, juillet 2026

Agir sur l'empreinte environnementale de l'IA

L'ADEME publie un avis consacré aux impacts environnementaux des IA génératives et agentiques. Il synthétise l'état des connaissances sur leurs impacts directs et indirects, positifs et négatifs, et formule des recommandations pour les limiter.

Source : ADEME, Avis de l'ADEME - L'intelligence artificielle générative : des impacts environnementaux importants, mis en ligne le 22 juillet 2026

ACTUALITÉS FINANCIÈRES
Performance et dynamique du secteur

Performance boursière

	Données Financières					Performance Boursière		
(en millions €)	Pays	Capitalisation	VE	VE/EBITDA NTM	Marge EBITDA	1M	3M	12M
Opérateurs de réseaux & Gestion des déchets								
Veolia	FR	22 500	38 000	6,5x	15%	2%	5%	10%
Severn Trent	UK	10 200	22 100	12,8x	39%	1%	4%	8%
United Utilities	UK	8 500	18 200	12,0x	38%	2%	3%	6%
Acea	IT	3 800	8 500	6,2x	28%	4%	8%	15%
Pennon Group	UK	2 100	5 400	11,5x	41%	-3%	-1%	-5%
Séché Environne	FR	1 200	1 950	6,8x	21%	1%	6%	12%
Renewi	UK/NL	750	1 100	4,5x	13%	-2%	-5%	-10%
Ingénierie, Équipementiers & Technologies								
Alfa Laval	SE	16 500	17 200	14,5x	18%	2%	7%	22%
Georg Fischer ((	CH	5 800	6 300	9,5x	14%	-1%	4%	9%
Arcadis	NL	5 200	6 100	10,2x	11%	5%	12%	28%
Sweco	SE	4 100	4 400	11,8x	12%	3%	9%	18%
Kemira	FI	3 400	3 900	7,2x	16%	3%	5%	14%

ANALYSE GLOBALE : LE SECTEUR À LA LOUPE

Le secteur européen de l'eau se polarise : le **durcissement réglementaire** (PFAS, microplastiques) et l'attrait des fonds ESG pour l'**innovation** (IA, décarbonation) saturent les commandes des équipementiers et propulsent leur valorisation. À l'inverse, les opérateurs traditionnels, notamment au UK, subissent une décote boursière malgré de fortes marges, lourdement pénalisés par l'obligation d'investir massivement pour **mettre aux normes leurs infrastructures** vieillissantes.

Dynamique sectorielle : Restructuration et montée en gamme technologique

Le secteur européen de l'environnement traverse une phase de consolidation accélérée, marquée par une rotation stratégique des actifs de l'ensemble des grands opérateurs. Pour faire face au mur d'investissement imposé par le durcissement réglementaire, les acteurs cèdent leurs activités matures ou géographiquement non essentielles afin de libérer des capitaux. Ces flux sont massivement réorientés vers des opérations de croissance externe ciblant les segments à forte marge : traitement des polluants émergents (PFAS), dépollution des sols, gestion des déchets dangereux et technologies de recyclage de l'eau (REUT). Cette polarisation permet aux groupes de désensibiliser leurs bilans de la rigidité des concessions municipales classiques au profit de contrats industriels plus rentables.

ACTUALITÉS FINANCIÈRES
Fusions et acquisitions

Dynamiques du marché

Les opérations récentes illustrent le renforcement des acteurs sur plusieurs segments du secteur de l'eau et de l'environnement, tels que **le traitement des eaux industrielles, les déchets dangereux et les services environnementaux**. Elles s'inscrivent également dans des stratégies d'élargissement des capacités et de diversification des activités, notamment dans les industries de haute technologie et la gestion des déchets dangereux.

Opérations marquantes

Ovive - Wehrle Umwelt (novembre 2025)
Reprise des activités de traitement de l'eau de Wehrle-Werk AG par Ovive, renforçant son expertise dans le traitement des eaux industrielles et des lixiviats.
Ecolab - Ovivo Electronics (décembre 2025)
Acquisition d'Ovivo Electronics par Ecolab pour **1,8 milliard de dollars**, L'opération étend la présence d'Ecolab sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'IA, des semi-conducteurs aux centres de données.
Veolia - Clean Earth (juin 2026)
Acquisition par Veolia de Clean Earth, acteur majeur américain dans le domaine des déchets dangereux, pour un montant de **3 milliards de dollars**.
Aquatech - Metichem (juillet 2026)
Acquisition de Metichem par Aquatech, renforçant ses capacités dans le traitement de l'eau, les produits chimiques spécialisés et les services d'exploitation et de maintenance.

Sources : Ecolab, communiqués de presse des 12 août 2025 et 16 décembre 2025 relatifs à l'acquisition et à la finalisation de l'acquisition d'Ovivo Electronics ; Veolia, communiqués de presse des 21 novembre 2025 et 1er juin 2026 relatifs à l'acquisition et à la finalisation de l'acquisition de Clean Earth ; Ovive, Intégration des activités Wehrle Umwelt par Ovive - continuité de l'activité, 2025 ; Aquatech, communiqué de presse du 31 juillet 2026 relatif à la finalisation de l'acquisition de Metichem

ACTUALITÉS FINANCIÈRES
Investissements

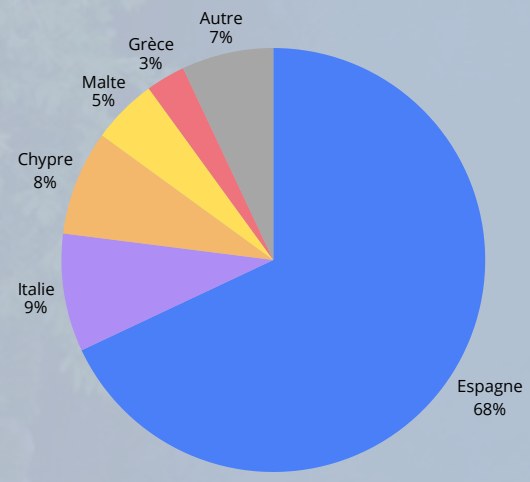
Blue bonds et Green bonds, une appétence institutionnelle confirmée

Bpifrance a lancé en février 2026 sa **première émission EU Green Bond** d'un milliard d'euros (échéance 2036), avec une demande globale supérieure à 8 milliards d'euros, ratio de sursouscription de 8x confirmant la forte appétence institutionnelle pour les émissions labellisées. Une partie du produit est fléchée vers des **projets d'infrastructure hydrique** (rénovation de réseaux d'eau potable, modernisation de STEP). L'IFC (International Finance Corporation) a parallèlement publié en 2026 la version 2.0 de ses Guidelines for Blue Finance, élargissant le **cadre d'éligibilité** à la sécurité hydrique, au recyclage des plastiques, à la décarbonation du transport maritime et à l'aquaculture durable, signalant un élargissement structurel des actifs finançables en dette labellisée bleue.

Sources : Bpifrance, Communiqué d'émission, février 2026 ; IFC, Guidance for Blue Finance v2.0, 2026

Dessalement, un marché européen en accélération structurelle

Longtemps considéré comme une solution de dernier recours, le dessalement connaît un tournant stratégique en Europe. L'Espagne concentre l'essentiel des capacités avec plus de 900 installations (5 millions de m³/jour), tandis que l'Italie, Chypre, Malte et la Grèce accélèrent sous la pression du changement climatique et des obligations de la DCE révisée. Le marché européen est estimé à 4 milliards d'euros en 2024, pour **6,5 milliards attendus en 2030**.



Part des capacités installée en EU, 2024

La France reste en retrait en métropole, mais Veolia et Suez captent ensemble 18% du marché mondial via leurs filiales au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. C'est dans les territoires ultramarins (Antilles, La Réunion, Mayotte) que le dessalement s'est d'abord imposé, porté par des investissements publics en hausse de 35% entre 2022 et 2025. Le PNACC 3 identifie néanmoins le dessalement comme solution d'appoint crédible pour le pourtour méditerranéen à l'horizon 2035.

Sources : Grand View Research / Horizon Databook - EU Blue Economy Observatory, Desalination sector, Commission européenne, 2024 - GWI DesalData, cité dans EU Blue Economy Observatory, 2024

ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES
Politique nationale

Cadre réglementaire, souveraineté et déploiement

Bilan du Plan Eau : Trois ans après son lancement, 77% des mesures sont concrètement mises en œuvre. Pour soutenir cette dynamique, notamment sur la réutilisation des eaux usées (REUT), l'État a rehaussé les moyens des agences de l'eau à hauteur de **475 M€ par an**. Toutefois, la baisse globale des **prélèvements stagne à 1,8%**, ce qui impose une accélération drastique pour atteindre la cible des 10% d'ici 2030.

Déploiement du PNACC 3 : Le troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (2024-2028) structure désormais l'action publique face à la trajectoire de réchauffement de référence (TRACC) prévoyant +4°C en 2100. La mise en œuvre est rapide : **plus de 80% des actions prévues pour 2025 ont été lancées** dès la première année.

Débats et enjeux politiques

Financement et fractures territoriales : Les collectivités font face à un effet de ciseaux budgétaire sévère. L'**obligation d'investir massivement** pour la mise aux normes des infrastructures (réseaux d'eau potable, STEP) se heurte à la **réduction des dotations** imposée par la loi de programmation des finances publiques 2025-2029.

Tensions hydriques et conflits d'usage : Le passage anticipé en seuil d'Alerte dès le printemps 2026 sur les bassins Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée ravive les tensions. L'arbitrage politique se cristallise autour de la **priorisation de la ressource** entre l'irrigation agricole, qui capte 70% des prélèvements estivaux, et la sécurisation du refroidissement des centrales nucléaires, un enjeu de souveraineté majeur dans la perspective du programme EPR2.

Régulation des PFAS et principe pollueur-payeur : Le débat législatif s'intensifie autour du financement de la dépollution des eaux contaminées par les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS). Face au mur d'investissement imposé aux collectivités pour équiper leurs usines de potabilisation et leurs réseaux, le Parlement étudie un renforcement ciblé de la redevance sur les pollutions industrielles. L'enjeu est d'appliquer strictement le **principe pollueur-payeur** pour soulager la facture d'eau des ménages, tout en veillant à ne pas fragiliser la politique de réindustrialisation nationale.

ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES
Politique européenne

Cadre réglementaire et souveraineté

Révision de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) : La Directive (UE) 2026/805 va au-delà d'une simple mise à jour administrative ; elle durcit considérablement les **normes de qualité environnementale** (NQE). Elle actualise la liste des substances prioritaires à surveiller dans les eaux de surface et souterraines, en ciblant spécifiquement les polluants émergents de grande préoccupation comme les PFAS (**"polluants éternels"**), les **résidus pharmaceutiques**, les **pesticides** et les **microplastiques**. Cette révision impose aux exploitants des investissements massifs et obligatoires dans les traitements de pointe des stations d'épuration (STEP) pour se conformer aux nouveaux seuils, sous peine de contentieux européens pour les États membres.

Consolidation réglementaire du standard EU Green Bond : Validation politique de la taxonomie européenne via le nouveau standard d'obligations vertes. L'émission de Bpifrance en février 2026 (1 Md€, sursouscrite 8 fois) sert de **référence réglementaire pour vérifier le fléchage strict des capitaux** institutionnels vers la rénovation des réseaux et des stations d'épuration (STEP).

Débats et enjeux européens

Ajustement du MACF et protection des services publics de l'eau : Le Parlement débat des effets collatéraux du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF). Les députés négocient d'éventuels mécanismes de compensation ou des exemptions ciblées, car la taxe renchérit les importations d'intrants chimiques de purification essentiels (chlorure ferrique, sulfate d'aluminium, charbon actif), menaçant d'**alourdir la facture d'eau** des usagers.

Régulation du marché de la biomasse et flou juridique sur les critères de durabilité : Face à la forte demande industrielle pour les solutions biosourcées (SAF, biodiesel, bio-méthane, bioplastique, biochar, etc...), les commissions parlementaires s'affrontent sur la **définition stricte de la biomasse durable**. Le cadre législatif européen souffre encore d'un manque de clarté majeur, générant une forte incertitude opérationnelle pour certaines sources d'approvisionnement. Les discussions visent à lever ces zones d'ombre réglementaires, à **contrôler l'accès aux gisements** pour freiner la hausse des coûts d'approvisionnement (+15 % à +20 % en trois ans) et à **arbitrer les conflits d'usage** croissants face aux impératifs de la sécurité alimentaire et de la préservation des forêts.

DATES CLÉS

16 juin 2026 : Date d'ouverture de l'Assemblée générale du Réseau international des organismes de bassin (RIOB), structurante pour renforcer la coopération transfrontalière sur la gestion des bassins versants européens.

20 juin 2026 : Échéance pour l'application de protocoles de reporting liés à la Directive (UE) 2026/805. Cette directive modifie en profondeur la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et harmonise les standards de suivi environnemental à l'échelle de l'Union.

30 juin 2026 : Clôture du premier suivi opérationnel de l'outil VigiEau. Ce bilan permet de quantifier précisément l'intensité des tensions hydriques estivales, particulièrement sur les bassins Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée.

1er juillet 2026 : Lancement des évaluations intermédiaires du Plan Eau. Cette étape est décisive pour mesurer l'avancement des 1 000 projets de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) visant une multiplication par dix du volume d'eau réutilisé d'ici 2030.

15 juillet 2026 : Point de reporting sur la mise en conformité des stations d'épuration (STEP). Cette échéance souligne la pression industrielle actuelle sur les équipementiers en traitement avancé, dont les délais de livraison restent critiques.

1er août 2026 : Ajustement des tarifs du service de l'eau. Cette période est sensible car elle reflète l'intégration des coûts de mise aux normes réglementaires et l'impact de l'inflation sur les infrastructures de gestion de l'eau.

15 août 2026 : Pic de surveillance pour la température amont des cours d'eau. Ce seuil est stratégique pour l'arbitrage d'usage, notamment vis-à-vis des dérogations temporaires nécessaires au refroidissement des centrales nucléaires en cas de dépassement des limites réglementaires de réchauffement.

1er septembre 2026 : Mise en service de capacités de stockage d'eau pour l'agriculture. Ces infrastructures s'inscrivent directement dans les trajectoires d'adaptation du PNACC 3, répondant aux tensions croissantes entre les besoins d'irrigation et le maintien des débits biologiques.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Date	Lieu	Organisateur	Description de l'évènement	Lien
1-3 sept. 2026	Paris	SIBCA	*Salon de l'immobilier bas carbone (thématiques liées à l'eau en milieu urbain).*	*Lien*
9-10 sept. 2026	Dijon	IdealCO	*Carrefour des Gestions Durables de l'Eau*	*Lien*
22-24 sept. 2026	Brest	Le SHOM	*5ème édition des Journées REFMAR (Réseau de référence des observations marégraphiques)*	*Lien*
30 sept.-1 oct. 2026	Orléans	CYCL'EAU	*Salon CYCL'EAU*	*Lien*
6-8 oct. 2026	Poitiers	APTEN	*27ème édition des Journées Information Eaux (JIE)*	*Lien*
7-9 oct. 2026	Lyon	AMORCE	*40ème Congrès d'AMORCE*	*Lien*
8-9 oct. 2026	Chaumont sur Loire	Centre de Ressources Loire nature	*Forêts alluviales et ripisylves: agir collectivement pour restaurer ces écosystèmes*	*Lien*
12-17 oct. 2026	Marseille	EAT / ICID	*26ème congrès International ICID Eau et résilience de l'agriculture face au défi climatique*	*Lien*
18-19 nov. 2026	Aix les Bains	Le CFBR	*Colloque « Prospective Eau 2026 »*	*Lien*

NOS RÉSEAUX
Pour nous suivre / contacter

Notre site web :
https://inas-france.fr
Vous y retrouverez nos articles et l'entièreté de nos publications

CÉE
COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT
INAS

INAS
INSTITUT NATIONAL DES AFFAIRES STRATÉGIQUES



Martin DE VIRY
Président de L'ORS
m.dv@inas-france.fr



Sadatte ADAM
Analyste
Commission Énergie et Environnement (CEE)